

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 02 mars 1998 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Réjean Cliche, Alain Du Sault, Christian Roy et Alain Mathieu formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

27-98 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Réjean Cliche,  
et résolu que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

28-98 **ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Réjean Cliche,  
et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 02 février 1998 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

29-98 **FONDATION DES MALADIES DU COEUR - AIDE FINANCIERE**

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Monsieur Alain Du Sault,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ à la campagne de financement de la Fondation des maladies du Coeur du Québec.

ADOPTÉ

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MOISSON BEAUCE**

ATTENDU la demande d'aide financière du concours de la Moisson Beauce pour leur compagne de financement.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ à la campagne de financement annuelle de Moisson Beauce.

ADOPTE

**DESIGNATION DE FOURRIERE**

CONSIDERANT QUE la Société de l'Assurance Automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers ;

CONSIDERANT QUE ces dispositions du code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le premier décembre dernier;

CONSIDERANT QUE la municipalité doit désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis sur son territoire.

EN CONSÉQUENCE il est:

Proposé par Monsieur Alain Du Sault,  
Secondé par Monsieur Réjean Cliche,  
et résolu que le conseil municipal désigna le Garage G.H. Gosselin comme fourrière d'autos sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor et demande l'inscription auprès de la Société de l'Assurance Automobile du Québec pour opérer comme fourrière ;

QUE le Garage G.H. Gosselin devra se conformer aux normes et aux exigences de la Société de l'Assurance automobile du Québec ;

QUE la Municipalité se dégage de toutes responsabilités tant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

ADOPTE

32-98

**ACCEPTATION DES PLANS - ROUTE DE LA STATION ET RUE DU SEMINAIRE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Alain Du Sault,  
et résolu que la Municipalité accepte les plans  
tel que préparé par la Firme Teknika pour l'exécution de  
travaux de travaux de reconstruction sur la Route de la  
Station et Rue du Séminaire.

ADOPTE

33-98

**MANDAT A TEKNIKA**

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Victor a reçu  
les plans de la part de Infrastructures Teknika pour la  
reconstruction des rues du Séminaire et de la Station ;

CONSIDERANT QUE ces plans rencontrent les exigences de  
la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Alain Du Sault,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor  
accepte que la firme Infrastructures Teknika soumette  
pour approbation au ministère de l'Environnement et de  
la Faune du Québec son projet de reconstruction des  
rues du Séminaire et de la Station, lequel projet est  
identifié par le dossier SIBM-009.

ADOPTE

34-98

**SYSTEME MC BEE - AUTORISATION D'ACHAT**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu de mandater le Secrétaire-trésorier  
à faire l'achat d'un système pour la vérification des  
camions de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

35-98

**LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Alain Du Sault,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que les comptes suivant sont adoptés  
pour paiement:

133	Hydro-Québec	472,68	\$
135	Hydro-Québec	1 084,59	\$
132	Hydro-Québec	1 752,84	\$

136	Téléphone Saint-Victor	653,37	\$
138	Société Canadienne des Postes	770,33	\$
139	Marcel Pelletier	167,69	\$
141	Québectel	14,90	\$
144	Gérald Desjardins	8,97	\$
159	Hydro-Québec	783,57	\$
185	Les silencieux de Beauce	6,90	\$
186	Excavations André Gosselin	334,70	\$
187	Formules d'affaires CCL	128,48	\$
188	Les pompes couture	506,05	\$
189	Hydro-Québec	26,29	\$
190	C.R.S.B.P.	57,51	\$
191	Atelier d'usinage LB	13,80	\$
192	Magasin Coop	265,96	\$
193	Garage Oscar Brochu	68,84	\$
194	S.A.A.Q.	4 036,00	\$
195	Commerçants de la Chaudière	10,64	\$
196	Clearnet	169,09	\$
197	Garage Redmond	24,37	\$
198	Certified	325,18	\$
199	Fortin Gagné Mercier	2 300,50	\$
200	M.R.C. Robert-Cliche	1 452,01	\$
201	Groupe CS	120,78	\$
202	Claude Dumont	70,00	\$
203	Colombe Roy	70,00	\$
204	Garage Irenée Groleau	186,50	\$
205	L.P. Tanguay	155,22	\$
206	Wajax	2 700,45	\$
207	Praxair	47,20	\$
208	Gaétan Jacques Electricque	408,35	\$
209	Biolab	107,55	\$
210	Rancourt radiateur et vitre	184,04	\$
211	Centre Electricque de Beauce	562,18	\$
212	Raynald Lessard	28,00	\$
213	Supérieur Propane	257,92	\$
214	Alliance Coop	4 511,42	\$
215	Beauce Auto Accessoires	456,20	\$
216	Purolator	23,21	\$
217	Sifto Canada	2 361,23	\$
218	Ateliers F.L.P.H.	330,77	\$
219	DEBB	110,77	\$
220	Roulements à Billes GM	246,24	\$
221	Hercule Fortin Inc.	142,28	\$
222	Garage Agricole Alain Bolduc	424,55	\$
223	Centre du Camion (Amiante)	462,69	\$
224	Camions Gilbert	520,49	\$
225	Alain Mathieu	15,00	\$

ADOPTE

36-98

**LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
 Secondé par Madame Jeannine Patry,  
 et résolu que la séance est levée.

ADOPTE



LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER

---

---

---

---

ADOPTE

**LE MAIRE**

**LE SECRETAIRE-TRESORIER**

**JEAN-PAUL BERNARD**

**MARC BELANGER**